

Direction des collectivités locales

Bureau de l'Environnement et
des Procédures publiques

Avis

Syndicat mixte
du Golf de la SOMMERAU
Réalisation
du golf public de la SOMMERAU

Déclaration d'utilité publique
emportant mise en compatibilité
des PLU de BIRKENWALD,
HENGWILLER et SALENTAL

Par arrêté du Préfet du 17 septembre 2010, les acquisitions et travaux nécessaires à la réalisation du golf public de la SOMMERAU à BIRKENWALD, HENGWILLER et SALENTAL ont été déclarés d'utilité publique.

Ce même arrêté emporte mise en compatibilité des PLU de BIRKENWALD, HENGWILLER et SALENTAL.

Le texte intégral de l'arrêté, le plan général des travaux et les documents annexés peuvent être consultés à la Préfecture (bureau 250) et à la mairie des trois communes concernées.

(370463

**Le Préfet,
Pour le préfet,
Le directeur
des collectivités locales
Corinne BAECHLER-WEIL**